

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°19 du 27 avril 2012

**PARTIE TEMPORAIRE
Etat-Major des Armées (EMA)**

Texte n°18

CIRCULAIRE N° 7051/DEF/DCSEA/SDA/SDA2/PM/EFR
modifiant la circulaire n° 5928/DEF/DCSEA/SDA2/PM/EFR du 3 février 2012 relative à l'enseignement militaire supérieur
du premier degré au service des essences des armées - année 2012.

Du 3 avril 2012

DIRECTION CENTRALE DU SERVICE DES ESSENCES DES ARMÉES : *sous-direction « administration »*.

CIRCULAIRE N° 7051/DEF/DCSEA/SDA/SDA2/PM/EFR modifiant la circulaire n° 5928/DEF/DCSEA/SDA2/PM/EFR du 3 février 2012 relative à l'enseignement militaire supérieur du premier degré au service des essences des armées - année 2012.

Du 3 avril 2012

NOR D E F E 1 2 5 0 4 8 4 C

Références :

Arrêté du 5 mars 2009 (JO n° 61 du 13 mars 2009, texte n° 16 ; signalé au BOC 15/2009 ; BOEM 614.1.2.2).
Instruction n° 7893/DEF/DCSEA/SDA/2/PM/RFR du 29 décembre 2004 (BOC, 2005, p. 545 ; BOEM 614.1.3.5) modifiée.

Précédent Modificatif :

Circulaire n° 6698/DEF/DCSEA/SDA/SDA2/PM/EFR du 13 mars 2012 (BOC N° 18 du 19 avril 2012, texte 18).

Texte modifié :

Circulaire n° 5928/DEF/DCSEA/SDA2/PM/EFR du 3 février 2012 (BOC N° 14 du 23 mars 2012, texte 13) modifiée.

Référence de publication : BOC N°19 du 27 avril 2012, texte 18.

La circulaire n° 5928/DEF/DCSEA/SDA2/PM/EFR du 3 février 2012 est modifiée comme suit :

1. Au point 3.1.1. « La voie de concours ».

Quatrième alinéa.

Au lieu de : « date : 4 mai 2012 » ;

Lire : « date : 9 mai 2012 ».

2. La présente circulaire sera insérée au *Bulletin officiel des armées*.

Pour le ministre de la défense et des anciens combattants et par délégation :

*L'ingénieur général de 1^{re} classe,
directeur central du service des essences des armées,*

Vincent GAUTHIER.